

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêtés en date du 3 octobre dernier (1890), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Champlain, Ste-Flore, MM. Joseph Rivard et Alexis Beaulieu ;

Comté de Témiscouata, St-Benoit, MM. Pierre LeBel et Désiré Raymond, en remplacement de MM. George Valcourt et Alfred Michaud.

Syndic d'écoles.

Comté de Bonaventure, Paspébiac, M. Napoléon Joseph, en remplacement de M. Joseph Grenier. — *Gazette officielle*, 11 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 1er octobre dernier (1890), de nommer M. Joseph Philibert, commissaire d'écoles pour la municipalité de la Rivière au Renard, comté de Gaspé, en remplacement de M. George Plourde, absent.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 6 d'octobre dernier (1890), de nommer MM. Peter Lenfesty et William A. Simon, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Grande Grève," comté de Gaspé, en remplacement de MM. James Price et Peter Langlois, dont le terme d'office est expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S .

Eriger en municipalité scolaire distincte, la paroisse de "Saint-Grégoire le Thaumaturge," telle que désignée par le Décret canonique de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, en date du 7 de décembre 1887, et reconnue civilement en vertu du ch. 18 des Statuts refondus du Bas-Canada, sujet aux dispositions des Sec. 3 et 5 du ch. 24 de l'Acte 50 Vic.; moins cette partie de la municipalité scolaire de la cité de Montréal, située au nord de la rue Sherbrooke et à l'est de la rue Amherst qui fait partie et continuera à faire partie de la dite municipalité scolaire de la dite cité de Montréal.

Les avis publiés les 19 et 26 octobre 1889 devant être considérés comme nuls.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 11 d'octobre dernier (1890), de nommer MM. Jean-Bte Vallée, François Morin, Jérôme Levesque, Philippe Henley et Cléophas Vallée, commissaires d'écoles de la municipalité de "Cap au

Renard," comté de Gaspé. — *Gazette officielle*, 18 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 9 octobre dernier (1890), de nommer M. Malcolm Matheson, syndic des écoles dissidentes du village de Mégantic, dans le comté de Compton, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité de Sainte-Marguerite, dans le comté de Dorchester, les terrains situés en la concession Saint-Martin, dans le comté de Beauce, appartenant à Siméon Marcoux, Godfroi Marcoux ou représentants, Jean Perrault, père, Jean Perrault, fils, Jean Vallée et Pierre Pomerleau, à partir du terrain de Siméon Marcoux, y compris, à aller à celui de Jean Perrault, père, inclusivement, les annexer à la municipalité de Sainte-Marie, dans le comté de Beauce, pour les fins scolaires, et rappeler l'ordre en conseil du 7 avril 1888.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un arrêté en date du 18 d'octobre dernier (1890), de nommer MM. P. A. Morin, Eugène Morin, Charles Blais, Louis Gourdreau et Joseph Mercier, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de Notre-Dame du Rosaire, dans le comté de Mantagny. — *Gazette officielle*, 25 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté en date du 22 d'octobre dernier (1890), de nommer le révérend Pierre Beaulieu, Ptre, Curé, commissaire d'écoles de St-Godfroi, comté de Bonaventure, en remplacement du révérend Th. Smith, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté en date du 22 d'octobre dernier (1890), de nommer MM. Thomas Goughan, Philip Thompson et Romuald Boisvert, syndics d'écoles pour la municipalité du Township de Newport, comté de Compton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 21 octobre dernier (1890), d'annexer à la mu-